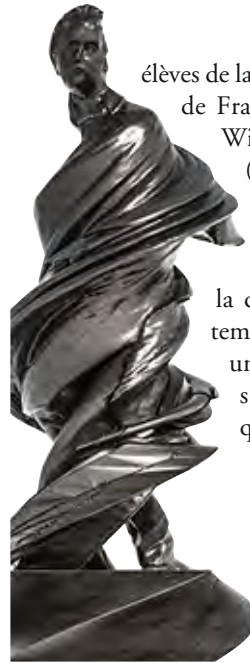


## STATUE D'ARAGO : UN HOMMAGE ACHEVÉ

**L**E FEUILLETON À SUSPENSE du rétablissement d'une statue en hommage à Arago à Paris a pris fin le 2 octobre dernier. Grâce à la ténacité de notre camarade Hubert Lévy-Lambert (53), l'une des plus prestigieuses figures de l'École polytechnique a retrouvé, après 75 ans de tractations, la place qui lui est due en tant que scientifique de génie et fondateur de l'astrophysique, dans le jardin de l'Observatoire. En présence de Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, de François Bouchet (86), directeur général de l'École polytechnique, de Bruno Angles (84), président de l'AX et de quelques



élèves de la promotion 2016, une statue tourbillonnante de François Arago réalisée par le plasticien belge Wim Delvoye a été dévoilée par Claude Catala (77), président de l'Observatoire et Hubert Lévy-Lambert (53), président d'Ars Arago. L'artiste, dans son discours, a dit s'être inspiré de la précédente statue, fondue pendant la dernière guerre : « J'y ai projeté l'esprit du temps contemporain (*Zeitgeist*) en lui appliquant une torsion mathématique. Ce faisant, je me suis référé aux lois physiques de la nature qu'Arago a prises comme objet d'étude. »

Le discours d'Hubert Lévy-Lambert ainsi que celui des autres participants sont à retrouver dans leur intégralité sur le site d'Ars Arago [www.arsarago.polytechnique.org](http://www.arsarago.polytechnique.org).

## JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE : POURQUOI PAS ?

Les tribunaux de commerce assurent le règlement des litiges opposant les sociétés industrielles et commerciales et le traitement des entreprises en difficulté (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire).

La fonction de juge « consulaire » est réservée aux dirigeants et mandataires sociaux, ce qui est le cas de beaucoup d'X en fin de carrière. Elle est une activité passionnante et enrichissante pour celui qui veut, pendant sa retraite, garder le contact avec la vie économique, exercer une activité régulière et intellectuellement très stimulante et remplir une fonction sociale utile.

Le profil polytechnicien, habitué à l'analyse et à la synthèse, est très bien adapté au traitement de dossiers parfois complexes et dont la solution nécessite un raisonnement juridique serré, proche du raisonnement mathématique.

Il n'y a pas de compétence préalable nécessaire ou de profil particulier : la formation dispensée et l'expérience suffisent. Il convient cependant d'avoir le goût et la curiosité de la chose juridique ainsi que celui du contact.

Pour tout renseignement, contacter le CIEC.UNIPEC<sup>1</sup> chargé du recrutement, ou l'un de nos camarades en fonction dans un tribunal (cf. la rubrique 00.048 de la liste des organismes et professions dans l'annuaire de l'X).

Les candidatures pour l'année suivante doivent être déposées auprès du CIEC avant le début du mois de mai.

La formation est assurée en liaison avec l'École nationale de la magistrature, et elle est parfaitement adaptée : sessions mensuelles d'un ou deux jours pendant le trimestre précédant et le trimestre suivant la prise de fonction ; ensuite, tout au long de l'activité, des journées, organisées par cette école, permettent de recevoir une formation continue. L'activité du tribunal compte deux grands domaines : le règlement des litiges opposant des sociétés industrielles et commerciales (le « contentieux ») et le traitement des entreprises en difficulté (les « procédures collectives », sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires).



© BRIMEUX / FOTOLIA.COM

1. CIEC : 10, rue du Débarcadère, 75017 Paris. Tél. 01 40 55 13 29, Mme Cassan (<https://www.ciec-unipec.fr/>)